La ligne très haute tension passera par la forêt

EU Locs d'une réunion mercredi, l'État a suivi les recommandations du gestionnaire du réseau électrique et acté le passage de cette future ligne par le massif forestier et le village de

Beauchamps pour traverser le fleuve. Ces deux lignes seront démortées LES FAITS une étape déterminante. Il est in-dispensable pour répondre à l'aug-mentation de la production d'elec-tricité décarbonnée visant à at-teindre la neutralité carbone d'ici • RTE souhaite construire une nou-velle ligne de 400 000 V entre Amiens et Petit-Caux, en raison de l'augmenpour la future ligne élec-trique à très haute tension. tation massive, à venir, de production d'électricité à la centrale nucléaire de Près de 150 élus de l'est de la Penly avec le projet de réacteur EPR2 Seine-Maritime et de l'ouest de la et le parc éolien en mer au large du Somme mais aussi des représentants des chambres consulaires commerce, agriculture, industrie, artisanat) et d'associations envi-

tenue sur le territoire de novembre 2022 à février 2023.

· Quatre options étaient envisagéer cénario nº1 est en parallèle de la passent près de Blangy-sur-Bresle.

mercredi dans la salle Vim'arts de Woincourt. Il s'agissait pour l'État d'acter, sur la base des recom-(Réseau de transport d'électrici-té), son «fuseau de moindre im-pact». «Le projet vient de franchir

de la ligne, le scénario du bâti que les autres » Cyril Wagner, directeur adjoint du centre

Le fuseau choisi par l'État pour le passage de la future ligne 400 000 V entre Amiens et Petit-Caux

Saint-Rimy Reservenurs

Poste de Beauchamps

prise a fait le choix du scénario m2 bis, c'est-à-dire s'écarter de la ligne à 400 000 volts déjà existante après Criel-sur-Mer et de passer entre les villages norville-sur-Eu, Saint-Rémy-Boscroen-Val, Le Mesnil-Réaume, Mon-chy-sur-Eu) puis d'emprunter la forêt d'Eu entre Incheville et Millebosc pour traverser la Bresle à Beauchamps. L'ouvrage continue sa route entre Embreville et Buigny-les-Gamaches avant de rejoindre entre Fressenneville et Aigneville, dans le Vimeu, le tracé de la ligne actuelle, qu'il suit sur ses deux tiers jusqu'au poste

à créer pour la ligne 400 000 VI

d'Argœuves « Nos deux principaux critères de décision étaient l'impact sur l'environnement et la proximité avec les habitations et le patrimoine, indique Cyril Wagner, directeur adjoint du centre ingénierie de RTE à Lille, en charge de l'édification

de la structure de 80 km. Sur l'intégralité de la ligne, le scénario retenu est plus éloigné du bâti que les autres, notamment le nº1 et son passage à travers Oust-Marest Les effets sur le milieu naturel sont, eux, quasiment similaires ».

REBOISEMENT SUR CINO HECTARES

Et ce malgré l'abattage de 8 hectares d'arbres sur les 9000 que compte la forêt d'Eu. Des pymêtres contre 30 à 35) et l'aménagement d'une tranchée en V et non en U, permettant de replanter des arbres d'une taille moindre à proximité, sont pré-vus. La construction d'un nouveau transformateur à Beauchamps et le démantèlement de l'actuel vont provoquer la disparition d'une ligne de 90 000 V. qui passe près de l'Oppidum d'Incheville, en direction de Sept-Meules. «L'espace libéré vo permettre un reboisement sur 5 hectares », poursuit M. Wagner. Autre ligne qui sera démontée, celle de 225 000 V entre Beau-

champs et Argœuves, soit 55 km rendue inutile par l'approvision-nement direct du futur poste par la seconde ligne à 400 000 V. « Cela sécurisera l'alimentation électrique croissante des usines verrières de la vallée», affirme le di-

Ligne à très haute tension

délă existante (400 000 V) Ligne à très haute tension déjá existante* (225 000 V) Ligne à haute tension

déjá existante* (90 000 V) Limites de l'aire d'études Couloir choisi pour l'implantation de la nouvelle ligne 400 000 V

«Le projet va désormais rentrer dans la phase de procédures administratives prévues par les codes de l'environnement et de l'énergie notamment l'élaboration d'une étude d'impact en vue de la demande de Déclaration d'utilité publique», indique la Préfecture de la Somme. L'enquête publique pourrait avoir lieu en fin d'année 2024 - début 2025. «Il s'agira de continuer à discuter afin de réduire cette bande de plusieurs centaines de mêtres voire kilomêtres à un tracé de 100 mètres de large puis de la position des pylônes, avec l'objectif d'avoir le moins de conséquences possible», conclut Cyril

Les travaux ne sont prévus qu'à partir de 2029, pour une durée de quatre à cinq ans.

De l'argent pour les communes traversées



Le coût de cette ligne très haute tension est toujours estimé entre 390 et 400 millions d'euros. Le contrat de service public entre l'État et le gestionnaire du réseau public de transport de l'électricité prévoit la création d'un Plan d'accompagnement du programme de projet (PAP) à destination des 45 iunes concernées par son

passage sur leur territoire. L'enveloppe globale, pour financer

construction, « soit un peu moins que 4 millions d'euros puisqu'il faut déduire le prix des études », précise Cyril Wagner. La répartition de cette manne financière devra être débattue entre les élus en vue de la Déclaration d'utilité publique

champs, il faudra ajouter les fonds issus de la présence sur son territoire du poste électrique. « Pour le

lean-Charles Vitaux Le montan s entre-300 et 400 000 euros, vu qu'i sera plus puissant, et quelques di zaines de milliers d'euros par rag port aux pylônes». Un versemen non négligeable pour le budge d'un bourg d'environ 1 000 habi-tants. Une partie de la somme sera également redirigée vers la Com-

LES REACTIONS

Jérôme Maillard, gérant du Lieu-Dieu, à Beauchamps

« Il est évident que cette ligne doit passer quelque part. On a besoin d'électricité pour que l'économie fonctionne. Mais pourquoi traverser une forêt alors qu'on peut l'éviter? Au Lieu-Dieu, on travaille dans le tourisme durable, et là, on vient démonter notre projet. Si cette ligne THT ne viendra pas affecter l'existant, elle passera par notre réserve foncière et entravera notre développement. C'est l'avenir de notre établis sement qui est en jeu. Il y aura une négociation à mener pour placer les pylônes à des endroits qui ne nous gêneront pas. Nous n'avons pas été soutenus par notre maire. Mais RTE arrive avec une telle manne que

Christine Rodier, maire de Millebosc, membre de Stop THT 76-80

« Il y a un ras-le-bol. Je suis attristée et écœurée. Lors de la dernière réunion de concertation de RTE en de la dernière reunion de concertation de Kit. en présence d'élus et associations, et à l'aquelle Stop THT 76-80 n'était pas conviée, j'ai exprimé mon désaccord sur cet éventrement de la forêt. Même si C'est une forêt de production, l'espace y était préservé. Il y aura une cicatrice. Combien d'especes protégées seront elles dérangées ? Combien d'arbres centenaires abattus? Ce projet vient sacrifier le tourisme vert sur le

Sylvain Finet, président de Stop THT 76 - 80

« C'est sans surprise. Nous avions compris des le début

que le scénario 2 était privilégié. La concertation était cousue de fil blanc, les formes n'ont été mises que pour valider ce qui l'était déjà. Dans le dossier produit par RTE, nous estimons l'analyse d'impacts incomplète : exagerant ceux du scénario 1 et minimisant ceux du scénario 2. En 2023, l'État décide d'éventrer la forêt d'Eu alors qu'il prétend tous les jours vouloir lutter contre l'effondrement de la biodiversité. D'un point de vue symbolique, ça n'a pas de sens. Par ailleurs, nous n'allons pas en rester là et envisageor des recours en justice.

Logan Laurent, porte-parole du collectif à Oust-Marest

« Nous sommes bien sûr satisfaits de cette décision RTE a été réceptif à nos différentes remarques. Même si on se met à la place de ceux qui sont concernés. On espère qu'ils seront grassement dédommagés et on est prêt à leur apporter notre soutien si nécessaire.

Jean-Charles Vitaux. maire de Beauchamps

« Je suis, sur son aspect général, plutôt favorable à cette option. La suppression du poste en entrée de ville va permettre de faire disparaître les lignes asso-ciées et de rendre l'espace au milieu naturel, avec une seule et unique ligne sur le nouveau poste. Celui-ci sera placé, en accord avec les agriculteurs, au niveau de l'ancien bassin de décantation de la sucrerie, sur des terres peu viables. Je n'ai pas souhaité m'engage contre le passage ici pour pouvoir avancer intelligem-ment avec RTE. Reste à être au rendez-vous des enjeux écologiques liés à la forêt d'Eu et à tout faire pour que les pylônes soient le plus éloignés possibles du Lieu Dieu. JR II BR

ligne existante, alors que le m2 traverse la forêt d'Eu. Les deux autres

2050 mais aussi pour répondre aux besoins de consommation néces-saires à la réindustralisation et à la nales», a déclaré le préfet de la Somme, Rollon Mouchel-Blaisot, qui a présidé cette réunion avec sous-préfet de Dieppe, Pascal

Poste de Navarre



